

## **Chartre du jeune élu :**

### 1 - Les objectifs du conseil municipal des enfants :

- permettre aux enfants d'agir dans leur commune
- considérer les jeunes comme des acteurs dans la commune
- sensibiliser les jeunes à la vie citoyenne
- permettre aux enfants de s'exprimer
- sensibiliser les jeunes à la prise de responsabilité

### 2 – Le rôle de l' élu

- se réunir, échanger des idées, se connaître, s'écouter et se respecter les uns les autres
- mener des projets en équipe qui vont au service de la commune
- servir d'intermédiaire, de porte-parole entre nous les enfants et la municipalité
- faire des réunions en classe : avant pour demander l'avis de la classe et faire des propositions au conseil des enfants et après pour informer la classe de ce dont on a parlé

### 3 – Les réunions

- être ponctuel, prévenir en cas d'absence
- être poli
- écouter et ne pas parler tous en même temps
- tenir compte des avis des camarades
- au bout de 3 absences de suite, sans raison valable, la classe peut le remplacer